



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1-20060314

Québec, le 20 décembre 2005

Monsieur François Côté  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Bureau 2.50  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

OBJET: Élections partielles du 12 décembre 2005  
Circonscriptions électorales d'Outremont et de Verchères

Monsieur le Secrétaire général,

Conformément à l'article 380 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), je vous transmets la liste des candidats proclamés élus dans les circonscriptions électorales d'Outremont et de Verchères à la suite des élections partielles du 12 décembre 2005. Ces élections ont été déclenchées en vertu du décret du gouvernement pris en date du 8 novembre 2005.

Je vous rappelle qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 380 « Le candidat proclamé élu devient membre de l'Assemblée nationale à partir de la réception par le secrétaire général de l'Assemblée nationale de la liste des candidats proclamés élus ».

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le directeur général des élections  
et président de la Commission de la représentation électorale,

  
Marcel Blanchet

P. J. (1)



**Loi électorale**  
**Candidats proclamés élus**  
**Élections partielles d'Outremont et de Verchères**

\*\*\*\*\*

*Conformément aux dispositions de l'article 380 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), je donne avis que les candidats ci-après désignés ont été élus lors des élections partielles tenues le 12 décembre 2005.*

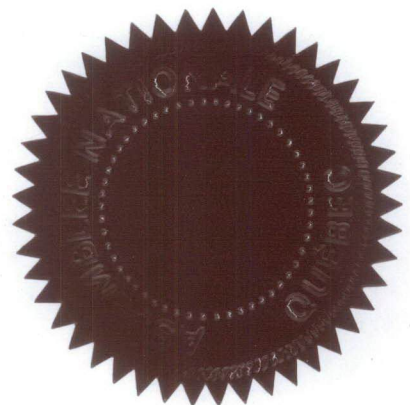
\*\*\*\*\*

| Circonscription électorale                                                                                                                              | Candidat élu      | Appartenance politique  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|
| Outremont <sup>1</sup>                                                                                                                                  | Raymond Bachand   | Parti libéral du Québec |
| Verchères <sup>2</sup>                                                                                                                                  | Stéphane Bergeron | Parti québécois         |
| <sup>1</sup> Élection tenue à la suite de la démission de M. Yves Séguin<br><sup>2</sup> Élection tenue à la suite de la démission de M. Bernard Landry |                   |                         |

Québec, le 20 décembre 2005

Le directeur général des élections  
et président de la Commission de la représentation électorale,

  
Marcel Blanchet



1. 10. 1971

1. 10. 1971